

documents du temps nous apprennent aussi que Riverie était, à cette époque, la résidence de plus d'une noble famille chevaleresque. Ainsi en était-il notamment des Lavieu, des Arric et des Arod. Ces derniers, dont Riverie était le berceau (1), exercèrent, pendant plusieurs générations, les fonctions de baillis de la seigneurie. Mais dès le commencement du XIII^e siècle nous les voyons déjà établis dans la contrée. Un acte de 1202, scellé du sceau de l'archevêque Renaud, nous apprend que Guillaume Arod oblige en faveur du chapitre de Lyon tout ce qu'il possédait à Saint-Didier, moyennant 10 livres. La même année, nous voyons aussi Roland de Veauche (*de Velche*), céder au chapitre de Saint-Paul, sa part des dîmes de Riverie, en retour de la somme de 7 livres (2).

Le traité de 1173, cité plus haut, nous apprend, ainsi que beaucoup d'autres documents, qu'au moyen âge la circonscription de la seigneurie de Riverie portait le nom de *mandement*, dénomination généralement adoptée dans le Forez et le Vivarais. Quant au titre de baronnie, il est bien plus moderne et nous ne le voyons pas appliqué à la terre de Riverie avant le milieu du XIV^e siècle (3).

V. LA FAMILLE DE ROUSSILLON. — Peu de familles chevaleresques de nos contrées pouvaient prétendre à une origine plus ancienne que les seigneurs de Roussillon. Mais, entraînés par la similitude de nom, nos vieux historiens ont voulu ajouter encore à leur illustration, en rattachant les Roussillon du Viennois à Gérard de Roussillon, le fameux paladin des romans de chevalerie, et à son fils, aussi nommé Gérard, lieutenant de l'empereur

(1) *Mémoire de l'intendant d'Herbigny.*

(2) *Inventaire des titres de Saint-Paul.* f° 62.

(3) Chaverondier. *Inventaire des titres du comté de Forez*, n° 827.